

FermEmploi et AgriEmploi: récolte de talents!

(Frank St-Pierre)

Vous êtes à la recherche d'un travailleur? Ce projet pourrait être une solution. Il vise à former et intégrer des personnes en milieu de travail. Le programme est offert dans plusieurs productions agricoles. Des avantages considérables pour votre entreprise :

- Soutien gratuit pour le recrutement
- Soutien gratuit pour la formation et l'intégration en emploi
- Remboursement régressif du salaire de l'employé pendant 24 semaines

Pour plus d'informations, contactez l'équipe du CEA :

M. Ousmane Ndiaye au 418 723-2424 ou M. Frank St-Pierre au 418 856-3044 ou au 1 800 463-8001.



Assurance récolte - Changer de culture après la date limite d'adhésion du 30 avril 2022

(Éric Pagé et Yan Gosselin)

Face à la hausse du coût des intrants agricoles et à leur rareté, des producteurs pourraient devoir changer leurs intentions d'ensemencement. Sachez que le [Programme d'assurance récolte \(ASREC\)](#) permet à un adhérent ayant initialement assuré ses champs pour une culture donnée de changer cette culture après la date limite d'adhésion. L'option de garantie et de prix unitaire doivent toutefois être maintenues. Cela vous permet d'avoir de la souplesse quant aux choix de vos cultures et de vous adapter au contexte actuel. Certaines conditions s'appliquent :

- Respecter les dates limites de semis établies au [Répertoire des dates pour l'application du Programme d'assurance récolte](#);
- Avoir assuré **les champs** concernés avant le 30 avril;
- Satisfaire aux [critères d'admissibilité](#) de la protection concernée pour toute culture additionnelle;
- Aviser le plus rapidement possible votre conseiller en assurances de votre centre de services des changements prévus;
- Lors de la demande, aucun risque n'est encouru pour la culture concernée;
- Avoir effectué sa déclaration de superficies ensemencées avant le 1^{er} août.

D'autres conditions peuvent s'appliquer selon votre situation. Votre conseiller pourra vous accompagner tout au long de l'évaluation de la situation particulière rencontrée. Il vous informera également de l'ensemble des conditions à respecter et s'assurera du respect de celles-ci.

Que se passe-t-il avec votre dossier à la suite des changements?

Votre conseiller en assurances vérifiera le respect des conditions d'admissibilité à l'égard des changements et réévaluera, le cas échéant, le rendement probable et la contribution exigible.

Vous aimeriez en savoir plus sur l'assurance récolte? Consultez le

[webinaire](#) sur l'indemnisation au Programme d'assurance récolte. Regardez la [vidéo](#) La Financière agricole présente l'assurance récolte.

**La Financière
agricole**
Québec



POUR NOUS JOINDRE : Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
☎ 418 723-2424 ou 418 856-3044
☎ 1 800 463-8001
✉ bas-saint-laurent@upa.qc.ca

Centre de services de La Pocatière
1120, 6^e Avenue, bureau 100
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Centre de services de Saint-Antonin
125, rue du Carrefour
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

Lancement du PDZA de la MRC de Rivière-du-Loup

(Chantale Dubé)

C'est à la Cabane à sucre Jocy de Saint-Modeste que la MRC de Rivière-du-Loup a procédé, le 6 avril dernier, au lancement de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Les personnes présentes, soit plus d'une vingtaine, ont pu constater les efforts déployés par la MRC pour rassembler tous les acteurs liés au monde agricole. Le PDZA de la MRC de Rivière-du-Loup compte 12 actions concrètes qui permettront de répondre aux enjeux agricoles de la région. Par exemple, mettre en valeur les terres en déprise, mettre en place une stratégie de développement des productions émergentes, collectiviser la main-d'œuvre et les équipements, développer un plan d'action pour la transformation locale et régionale, maintenir les initiatives de L'ARTERRE et de travailleurs de rang, tisser des liens : secteur agroalimentaire et communautaire. Tous les documents relatifs au PDZA peuvent être consultés sur le site Web de la MRC de Rivière-du-Loup à l'adresse suivante : <https://pdza.mrcriviereduloup.ca/>.



Calendrier de formations agricoles

(Ousmane Ndiaye)

Le Collectif régional en formation agricole du Bas-Saint-Laurent aimerait connaître vos besoins d'information et de formation. Cliquez [ici](#) pour remplir un bref sondage. Les formations demandées seront offertes en présentiel et/ou en ligne. Pour plus de détails, veuillez contacter M. Ousmane Ndiaye à ondiaye.qc.ca. Nous vous remercions de votre collaboration!



Accueil des nouveaux producteurs (Claire P. Beaulieu)

La Fédération régionale et les syndicats locaux relanceront sous peu le processus d'accueil des nouveaux producteurs. Délaissée depuis la pandémie, cette démarche demeure importante pour faire connaître notre organisation et informer les nouveaux producteurs des services qui leur sont offerts. Celle-ci se veut un geste humain démontrant que l'UPA existe par et pour tous les producteurs agricoles. Chaque syndicat local a été appelé à nommer des ambassadeurs de leur secteur pour aller à la rencontre des nouveaux producteurs inscrits à la liste. Ils ont tous suivi la formation obligatoire développée par l'Union. Le rôle des ambassadeurs est important, parce que ce sont eux qui seront le premier contact avec les nouveaux producteurs leur donnant ainsi une occasion de parler de leurs préoccupations et de ce qu'ils vivent sur leur entreprise. L'objectif est que tous les nouveaux producteurs soient accueillis. Nous remercions grandement les ambassadeurs pour leur implication!



Financement FADQ... démystifier le processus (Yan Gosselin)

L'équipe de La Financière agricole du Bas-Saint-Laurent vous invite à participer à un webinaire le 8 juin prochain. Cette rencontre a pour but de présenter l'offre de services spécifiques à la relève agricole ainsi que la démarche complète pour obtenir du financement. Les propriétaires d'entreprises agricoles souhaitant passer le flambeau prochainement sont les bienvenus. Pour s'inscrire et pour plus de détails, consultez l'annexe.

NE RESTE PAS SEUL
DANS TON RANG

La situation actuelle est une source de stress?



450 768-6995



WEBINAIRE

L'offre à la relève agricole et notre démarche en financement

La Financière agricole du Québec (FADQ) vous invite à une rencontre qui se déroulera sous forme virtuelle.

Cette rencontre a pour but de vous présenter l'offre à la relève agricole ainsi que notre démarche en financement. Nous en profiterons également pour échanger avec vous et répondre à vos questions.

C'est un rendez-vous :

- Webinaire gratuit
- 8 juin 2022, de 10 h 30 à midi (À inscrire à votre agenda)
- Questions : [Communiquez avec nous](#)
- Inscription : [Je m'inscris au webinaire](#)
- Ce webinaire sera enregistré.

Cette invitation est transférable.

Conférenciers : **M. Alain Proulx, directeur territorial à La Financière agricole**
Bas-Saint-Laurent | Gaspésie | Îles-de-la-Madeleine

M. Benoit Rioux, directeur régional
Centres de services de Rimouski et de Caplan

Au plaisir de vous y retrouver en très grand nombre.